

Le journal de STEENWERCK

FÊTE DE LA MUSIQUE STEENWERCK

SAMEDI
21
JUN
2025

15H00 – 18H15
MUSÉE DE LA VIE RURALE
L'atelier Musique PP PROD
Les Vieux Fourneaux
Les Imposteurs
Bagad An'Alarc'h

18H15 – 18H30
**DÉFILÉ DE TOTOR
EN MUSIQUE**
Du musée jusqu'à
la grand-place

18H30 – 23H30
PARVIS DE LA MAIRIE
Harmonie Municipale
Bagad An'Alarc'h
Chiens d'mer
Spunyboys
Preums - tribute 80

Avec la
participation de
l'association Rock
à Steenwerck
Le Bôbek
Le Flandre
Rock'Ta Frite
La Bona Pizzz
La Patamobile


commune de
STEENWERCK

DEPUIS 1889
**MAISON
PLOUVIER**
TOUTES BEISUNES



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Compte-rendu du conseil municipal
- Etat-civil
- Informations municipales

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Ecole Jean Monnet
- Ecole Saint Joseph
- Ecole du Tilleul
- Repas intergénérationnel
- Reboise ta Flandre
- Accueils de Loisirs 2025
- ALSH Printemps

INFOS DES ASSOS

- Mi-ck Atelier
- APE Jean Monnet
- Les Archers Steenwerckois
- 100 km à pied de Steenwerck
- Tennis Club Steenwerck
- Atelier Danse
- Tricots du Cœur
- Repair Café
- Conte à tous vents
- BCS
- Musée de la Vie Rurale
- Médiathèque de la Croix du Bac
- AFM Téléthon

ENGAGEMENT AUX JARDINS FLEURIS



Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr



: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et
téléchargement sur steenwerck.fr

Le printemps à chassé les frimas et recouvre la campagne de ses camaïeux de couleurs, sous un soleil généreux donnant, déjà, un petit goût d'été et d'envie de vacances.

Quelques nouvelles de la vie communale...

Bien qu'engagée dans un programme d'investissements ininterrompu depuis de nombreuses années, le budget de notre commune s'affiche avec tous les indicateurs au « vert », tant en ce qui concerne son excédent que son endettement.

Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse de chaque instant, à l'affût de toutes les aides extérieures, ce qui permet d'envisager l'avenir de façon optimiste et sereine.

Pourtant, la prudence est plus que jamais de mise au regard des coupes budgétaires annoncées par l'Etat dès l'an prochain, en direction des collectivités locales !

Le terrain de football, inauguré en grandes pompes le samedi 26 avril dernier, a redonné vie au club de Steenwerck, la JSS, qui a eu la délicate attention de remercier notre adjointe aux sports et aux associations, Dorothée Debruyne, en lui offrant un joli bouquet de fleurs !

L'opération de logements du Moulin Gouwy est entrée dans sa phase active rue du Pont d'Achelles, et les premières résidences sortiront courant 2026 tant en locatifs qu'en accession à la propriété.

La Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre reprend les travaux de la liaison Bourg-Gare courant mai côté Bourg, ce qui générera quelques difficultés de circulation mais « le jeu en vaut la chandelle ! » et d'ores et déjà nous sollicitons la clémence des riverains concernés !

La Croix du Bac bénéficiera quant à elle d'une première tranche de réfection de trottoirs rue de la Lys.

Grand MERCI à L'ASAP (Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine) qui poursuit inlassablement ses actions en faveur du petit patrimoine à la fois cultuel et culturel de notre village. 13 chapelles votives ont ainsi été parfaitement restaurées par des personnes passionnées et dévouées, sur les 25 que compte notre commune, la dernière en date rue du Doulieu, dédiée à Notre Dame de la Paix, tout à fait de circonstance en ces moments troublés, a été bénie lors d'une cérémonie le 7 mai dernier.

À noter bien sûr toutes les fêtes scolaires sportives et musicales qui animeront notre village jusqu'à l'été prochain !

Ah oui, faites attention en circulant en ce moment, les routes sont aussi empruntées par les hérissons ... Alors, prudence, c'est une espèce en voie de disparition !

Que cette cette saison vous soit douce et source de bonheur !

Bien Cordialement
Joël Devos

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 mars 2025

1. Rapport d'orientation budgétaire 2025

Monsieur le Maire présente le Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) qui retrace les éléments de contexte économique national, une synthèse des résultats réalisés lors du budget écoulé, une analyse de l'épargne et de la dette, les perspectives en matière de fiscalité, puis les principales orientations en matière de dépenses et de recettes de fonctionnement et d'investissement proposées dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire et après avoir débattu des orientations budgétaires proposées pour l'année 2025 adopte le Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2. Fixation des tarifs pour le matériel mis à disposition des associations, non rendu ou dégradé

La commune met à disposition des associations steenwerckaises le matériel communal. Elle peut honorer ces demandes lorsqu'elle n'utilise pas elle-même ses biens.

Un formulaire de demande de réservation de matériel doit être déposé en mairie dès que la date de la manifestation est arrêtée et au plus tard deux mois avant l'évènement.

En fonction de ses possibilités, la commune émettra un avis sur cette demande de mise à disposition gracieuse de matériel communal.

Les utilisateurs sont tenus de signer le formulaire de demande de matériels et de fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile » garantissant les conséquences liées à la mise à disposition du matériel par l'emprunteur.

Un état des lieux contradictoire est réalisé à la remise du matériel et lors de sa restitution. Tout matériel non rendu ou dégradé sera facturé à l'utilisateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des, tels que présentés, à compter du 15 mars 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3. Solidarité avec la population de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Steenwerck tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, en faisant un don d'un montant de 3 529,00 € sur la base de 1,00 € par habitant (base de population de 3 529 habitants) à la commune de MTZAMBORO.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4. Reprise de concessions en état d'abandon – ancien cimetière du bourg

De nombreuses concessions présentent un réel état d'abandon, créant ainsi un problème majeur : les monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général du cimetière.

Pour remédier à cette situation, et permettre à la Commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code général des collectivités territoriales. Le texte prévoit que les concessions visées par la reprise doivent avoir au moins trente années d'existence, et qu'elles n'ont enregistré aucune inhumation au cours des dix dernières années.

Il faut que la concession soit en état d'abandon, c'est-à-dire qu'elle ait cessé d'être entretenue et cet état doit avoir été constaté dans les conditions fixées à l'article R2223-13 du CGCT.

A l'issue de la procédure d'abandon, les emplacements ainsi libérés peuvent faire l'objet de nouvelles attributions.

Il faut préciser que la Commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition, mais ceci devient souvent de plus en plus difficile au fil du temps, quand les attributaires sont décédés ou n'ont plus d'ayants-droits.

A la fin de la procédure, le Maire a la faculté de saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5. Accueil d'un rallye de régularité pour véhicules d'époque Terre de Houblon

La commune a été sollicitée par l'association Nordcar dans le cadre de l'organisation d'un rallye de régularité pour véhicules d'époque, dénommé Terre de Houblon, le 6 septembre 2025. Ce rallye de régularité (où l'objectif est de s'approcher le plus possible d'un temps idéal pour effectuer un trajet défini avec une vitesse modérée, toujours inférieure à 50 km/h dans le respect du code de la route et sur route ouverte), propose à ses participants la découverte de la Flandre au travers de plusieurs zones de régularité présentant nombre de points de contrôle de temps.

L'association a sollicité la commune comme point de départ de l'évènement avec une demande de mise à disposition de salle permettant de recevoir les concurrents avec (si possible) un accès parking.

Il est proposé au Conseil de mettre à disposition de l'association Nordcar la salle des sports pour l'organisation de l'évènement du 6 septembre 2025 au tarif de 500 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 avril 2025

1. Approbation du Compte Financier Unique - Exercice 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Steenwerck qui fait ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 769 690,99 €
Recettes	3 253 857,37 €
Résultat de l'exercice	484 166,38 €
Excédent antérieur reporté	1 059 371,35 €
Résultat de clôture fonctionnement	1 543 537,73 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 187 428,13 €
Recettes	1 504 203,99 €
Résultat de l'exercice	- 683 224,14 €
Excédent antérieur reporté	- 206 108,24 €
Solde des restes à réaliser	85 979,91 €
Solde cumulé d'investissement	- 889 332,38 €

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le Compte Financier Unique de l'exercice 2024, après en avoir délibéré décide d'affecter au budget 2025, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT	
1) Affectation en réserves en investissement (R 1068) sur la ligne « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour couvrir le besoin de financement (F)	803 352,47 €
2) Report en fonctionnement (R 002) Le surplus (A+B-F) est affecté sur la ligne R002 « Excédent de fonctionnement reporté »	740 185,26 €

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3. Vote des taux et produits de fiscalité directe locale - Exercice 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 017 du 11 avril 2024 fixant les taux d'imposition des taxes foncières pour l'année 2024 comme suit :

Taxe sur le Foncier bâti	44,29 %
Taxe sur le Foncier non bâti	36,20 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	21,43 %

M. le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières pour 2025, à 44.29 % sur le foncier bâti, à 36.20% sur le foncier non bâti, et 21,43% sur la taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, Cette décision donnerait les rendements suivants :

	Bases d'imposition notifiées 2025	Taux proposés en 2025	Produits fiscaux 2025
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	2 055 000 €	44.29 %	1 114 366 €
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	296 800 €	36,20 %	107 442 €
Taxe d'habitation des résidences secondaires	68 100 €	21,43 %	14 594 €
		Total	1 236 402 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 de la manière suivante :

	TAUX
Taxe sur le Foncier bâti	44,29 %
Taxe sur le Foncier non bâti	36,20 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	21,43 %

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4. Vote du Budget Primitif - Exercice 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 968 661,82 €	3 968 661,82 €
Section d'investissement	3 496 803,90 €	3 496 803,90 €
TOTAL	7 465 465,72 €	7 465 465,72 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2025 tel que proposé.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5. Versement de subventions d'équipement 2025

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions d'équipement sollicitées pour l'année 2025 :

Il est proposé au Conseil Municipal de verser les subventions suivantes, sur présentation de factures acquittées :

- Terr'Happy :	1 150 €	Acquisition d'un four
- EHPAD de Steenwerck :	2 000 €	Acquisition d'un tandem
- Tennis Club de Steenwerck :	550 €	Acquisition d'un filet de tennis
- Rock à Steenwerck :	169 €	Acquisition d'un ventilateur

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6. Signature d'une convention avec l'Association de l'Harmonie Municipale relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement - Exercice 2025

Monsieur le Maire rappelle que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention annuelle dépasse le seuil de 23 000 euros, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant, et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

L'objet de la convention proposée au Conseil Municipal est de prévoir les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association de l'Harmonie Municipale pour l'exercice de son activité de mission de service public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention avec l'association de l'Harmonie Municipale pour l'exercice 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7. Versement d'une participation à l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine pour la restauration de chapelles

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine sollicitant de la commune l'octroi d'une subvention pour la restauration de chapelles.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine, une participation de 50% du montant des factures présentées par l'association pour la restauration des chapelles et de plafonner cette subvention à hauteur de 1 000 euros.

Eric Deghouy, conseiller municipal, en qualité de Président de l'ASAP ne prend pas part au vote

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8. Vente d'un véhicule. Camion Fiat Ducato

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Considérant l'état du véhicule, dont la date de première mise en circulation est le 30 janvier 2023,

Considérant l'offre de reprise du véhicule, immatriculé GL-938-XJ, marque FIAT, modèle Ducato benne + coffre, formulée par la société BPM PRO - IV NORD, domiciliée rue Rosalie, parc d'activité du Pays des Géants, 59114 STEENVOORDE, reçue le 27 février 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal de céder, le véhicule immatriculé GL-938-XJ, au prix de 25 200 € à la BPM PRO - IV NORD, domiciliée rue Rosalie, parc d'activité du Pays des Géants, 59114 STEENVOORDE.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9. Délibération portant sur la réalisation de travaux d'investissement d'éclairage public rue de la gare

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a sollicité le TEF pour la réalisation de travaux rue de la gare.

Considérant l'impossibilité de mutualiser le phasage du chantier (côté gare et côté bourg) et la hausse des prix des matériaux, l'enveloppe des travaux en éclairage public est réévaluée pour la partie départementale.

Le montant des travaux d'éclairage public est évalué à 88 000 euros HT pour la partie départementale du chantier.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet exposé dans présente délibération, le montant total des travaux ne dépassera pas le montant prévisionnel annoncé ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10. Demande de subvention et financement de prothèses auditives

Le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) créé par la loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 a pour mission de favoriser le recrutement des personnes en situation de handicap et le maintien de ces personnes dans l'emploi.

Dans ce cadre, le FIPHFP finance au cas par cas des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de leurs personnels handicapés.

Aussi et afin de permettre à un de nos agents municipaux, malentendant, de poursuivre ses activités professionnelles dans de bonnes conditions, le service des ressources humaines a été sollicité.

Après étude, le dossier de demande d'aide a été déposé auprès du FIPHFP afin que ce dernier puisse contribuer au financement des prothèses auditives indispensables à l'intéressé(e).

Dans le cas présent, le FIPHFP prend en charge le coût des prothèses auditives dans la limite d'un plafond de 1 700 € déductions faites des remboursements des régimes obligatoires (sécurité sociale) et complémentaires (mutuelles).

Considérant le souhait de la commune de Steenwerck de s'inscrire dans cette action, il est proposé au Conseil d'approuver le financement d'appareils auditifs dans le cadre du conventionnement passé avec le FIPHFP.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11. Signature d'une convention d'intervention du bus des 1000 jours avec la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre

Considérant la volonté de mettre en place le dispositif du bus des 1 000 premiers jours sur l'ensemble du territoire, par la création de permanences d'accueil et d'ateliers sur le secteur non couvert ;

Considérant le souhait de la commune de Steenwerck de s'inscrire dans cette action,

Il est proposé au Conseil d'approuver le projet de convention d'intervention du bus des 1 000 premiers jours.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Les Sapeurs Pompiers volontaires de Steenwerck recrutent !

RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



+ D'INFOS SCANNEZ MOI

LTN DEHEM Martial 06.09.01.15.23



NAISSANCES

DELANNOY Eline née à Lille le 24 février 2025

KUNTZ Yzack né à Armentières le 9 mars 2025

LOURENÇO Gianni né à Armentières le 15 avril 2025

DÉCÈS

ROGEAU Thérèse à Lomme (86 ans)

FRANCOMME Edwige à Steenwerck (75 ans)

PASQUIER André à Steenwerck (76 ans)

DEHAUDT Jean-Pierre à Armentières (79 ans)

DEBACQ Pascale à Steenwerck (62 ans)

MAZUREK René à Lomme (86 ans)

DANEL Patrick à Steenwerck (68 ans)

DUFLOST Paul à Armentières (77 ans)

CHIEUX Jeannine à Steenwerck (95 ans)

LAMBRE Jean Marie à Lille (85 ans)

FACON Jacqueline à Steenwerck (85 ans)

MARIAGE

Mathieu LELEU et Lise CATRY



INFORMATION MUNICIPALE

DATE A RETENIR

Le Forum des Associations se déroulera au Musée de la Vie Rurale

le samedi 30 août 2025 après-midi

(Horaires encore à définir)

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles
265	Samedi 14 juin 2025
266	Samedi 16 août 2025
267	Samedi 22 novembre 2025

INAUGURATION DU NOUVEAU TERRAIN SYNTHETIQUE

Le samedi 26 avril dernier, en présence de nombreux élus, de responsables d'associations, des membres de la JSS et de l'harmonie municipale, la commune a inauguré son nouveau terrain de football synthétique.



Après avoir coupé le ruban et entonné la Marseillaise, les élus se sont essayés aux tirs au but, sans grand succès, pour ensuite se diriger en cortège vers les Salons Decanter.

Dominique PLOUVIER, Président de la JSS, a remercié Monsieur Joël DEVOS, Madame Dorothee DEBRUYNE ainsi que l'équipe municipale pour la réalisation de cet équipement. La survie du club en dépendait et désormais les équipes jeunes et adultes pourront pratiquer leur sport favori dans de très bonnes conditions.

Monsieur le Maire a poursuivi les discours en remerciant les partenaires publics présents pour leur aide financière indispensable à la réalisation de ce terrain : le Département du Nord, la Région Hauts-de-France et Cœur de Flandre Agglo ; deux mécènes ont également été remerciés pour leur don.

Cette inauguration s'est clôturée par le verre de l'amitié en compagnie des musiciens de l'harmonie municipale ; merci à eux.

Avec le soleil au rendez-vous, cette cérémonie fut une belle réussite.



LE BUS DES 1000 PREMIERS JOURS

La parentalité est une aventure parfois source de questionnement. Le bus des 1000 premiers jours vient à la rencontre des parents ou futurs parents afin de répondre à leurs interrogations et de les accompagner durant cette période essentielle qui s'étend du 4^{ème} mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant.

Le bus des 1000 premiers jours, c'est quoi ?

- Un espace mobile d'écoute, d'échange et de soutien pour les parents et futurs parents
- Des ateliers interactifs, des permanences avec des professionnels, des groupes de partage d'expériences

Santé, alimentation, sommeil, éveil, allaitement... Vous avez des questions sur la parentalité ?

À bord du bus des 1000 premiers jours, Camille et Virginie, deux facilitatrices, vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé.

Le bus des 1000 premiers jours, porté par Cœur de Flandre aggro, a déjà fait étape le 30 avril devant la Mairie et de premiers contacts ont été établis.

Attention !

La permanence du bus des 1000 premiers jours programmée le 14 mai est annulée.

Une nouvelle permanence sera prévue début juin, n'hésitez pas à aller sur le site en visitant ce lien :

<https://www.ca-coeurdeflandre.fr/bus-des-1000-premiers-jours>





Syndicat Mixte
**FLANDRE
ET LYS**



ENTREE LIBRE | OUVERT A TOUS

“Réunion Publique”

22 MAI
2025
18h00

Cinéma «Arc en Ciel»
à HAZEBROUCK
4 Pl. du Général de Gaulle



Mobilité

Commerce

Environnement

Emploi

Habitat

L'avenir de votre territoire se construit, participez !



Pour plus d'infos et suivre
l'actualité sur le projet
et la concertation



Pour nous contacter :

Syndicat Mixte Flandre et Lys
222 Bis rue de Vieux Berquin
59190 HAZEBROUCK

www.sm-flandreetlys.fr

03 74 54 00 87





Révision du PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat

Concertation jusqu'à l'été 2027

Donnez votre avis !

Le conseil communautaire du 17 septembre 2024 a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cœur de Flandre agglo dont l'approbation est prévue au 1^{er} trimestre 2028. Pourquoi réviser le PLUi-H ? Afin de l'adapter aux nouvelles réglementations et de répondre aux enjeux environnementaux en repensant l'aménagement du territoire.

Le PLUi-H intervient dans notre quotidien et participe à la **qualité du cadre de vie en Cœur de Flandre** : protection du patrimoine naturel, aménagement des espaces publics, cheminements (piétons, cyclables...) et zones économiques, construction de nouveaux logements, préservation des terres agricoles. Que l'on soit habitant, élus, entreprise ou agriculteur, nous sommes tous concernés.

Vous souhaitez contribuer à l'élaboration du projet de PLUi-H révisé ? La participation est ouverte jusqu'à **l'été 2027**.

• Via un registre dématérialisé

• Par courrier

• Sur rendez-vous avec le service planification de Cœur de Flandre agglo au 03 74 54 00 59

Informations et modalités de participation : <https://www.ca-coeurdeflandre.fr/revision-du-plui-h-donnez-votre-avis>

Antenne de la Région

La Région peut vous aider au quotidien.

À STEENWERCK, nous répondons sur place à vos demandes.



Plus d'informations sur



hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

La Région
proche
de vous !

UNE ANTENNE DE PROXIMITÉ

L'objectif des antennes de proximité est de rassembler en un seul lieu, les actions et les services proposés par la Région et ce, près de chez vous.

DES AGENTS DE LA RÉGION POUR VOUS RÉPONDRE ET VOUS ACCOMPAGNER

Au sein de l'antenne, vous êtes accueillis par des agents de la Région qui vous renseignent sur :

- > Emploi : Proch'Emploi, aides aux entreprises, plan de relance
- > Formation : formation professionnelle, apprentissage
- > Jeunesse : orientation, carte Génération #HDF, bourse d'études
- > Aides aux particuliers : aide au transport aux particuliers qui utilisent leurs véhicules pour aller travailler, aide à la garde d'enfant, aide au permis, aide à la rénovation énergétique, aide à la conversion au bioéthanol.

Ce service d'information et d'écoute vous accompagne dans la constitution de vos dossiers quel que soit votre statut : particulier, responsable associatif, chef d'entreprise, artisan, agriculteur, élu local.

Les agents des antennes sont à votre écoute pour identifier et recueillir vos attentes.

Infos pratiques

ANTENNE D'HAZEBROUCK

222 bis, rue de Vieux Berquin - 59190 Hazebrouck

OUVERTURE

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Tél. : 03 74 27 81 23

antenne-hazebrouck@hautsdefrance.fr

Tous les mardis matin
de 9^h à 12^h à la mairie
de STEENWERCK sur RDV
au 03-28-69-94-78 ou
par mail: ccas@steenwerck.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE STEENWERCK

SAMEDI
21
JUN
2025



15H00/18H00 : MUSEE DE LA VIE RURALE

► 15H / 15H30 : ATELIER MUSIQUE DE L'ASSOCIATION PP PROD

Ce n'est pas souvent..., mais là, ils osent ... Les élèves des séances de travail en musique se produisent en public ! Bravo !

► 15H30 / 16H00 : LES VIEUX FOURNEAUX

Ils sont 5 et viennent juste de former ce groupe. Issus de l'Atelier PP PROD, ils jouent ensemble pour la 1ère fois en public !

► 16H / 17H15 : LES IMPOSTEURS

Quartet de jazz aux sonorités chaleureuses, mêlant standards des années 50/60 et compositions originales. Entre swing, improvisation et accents blues, leur musique oscille entre clin d'œil rétro et liberté moderne.

► 17H15 / 17H45 : LE BAGAD AN'ALARC'H

Ensemble musical de Boulogne / Mer créé en 2008, composé d'une quinzaine de musiciens : sonneurs de cornemuses, bombards et batteurs. Il interprète des airs traditionnels et modernes celtiques (bretons, écossais, irlandais...). AN ALARC'H, en breton, signifie le cygne, emblème de la Ville de Boulogne-sur-Mer.

► 17H45 / 18H05 : L'HARMONIE MUNICIPALE DE STEENWERCK

L'ensemble d'Harmonie bicentenaire rejoint le Musée depuis la Grand-Place et clôture cet après-midi musical au Musée.

18H15/18H35 : LE DÉFILÉ DANS LES RUES

HARMONIE MUNICIPALE DE STEENWERCK / TOTOR / BAGAD AN'ALARC'H

18H30/23H30 PARVIS DE LA MAIRIE

► 18H40 / 19H00 : L'HARMONIE MUNICIPALE DE STEENWERCK

► 19H05 / 19H30 : LE BAGAD AN'ALARC'H

► 19H45 / 20H45 : CHIENS D'MER

Folk rauque du Nord de la France. Sous la houlette avertie d'Etienne Radenne, ils font vibrer, chaque année, la tente des équipages. Le groupe est né au cours d'une chaude soirée d'été sur un quai à Dunkerque. Ces véritables Français flamands sont fiers de leurs origines et, avec l'inévitable rhum, vous font rêver aux mers lointaines et aux sirènes.

► 21H00 / 22H00 : SPUNYBOYS

Les Spunyboys vivent, respirent, mangent (et boivent) Rockabilly.

Ils pratiquent un rock aussi sincère qu'effréné, référencé et frais. Preuve d'une sagacité à propager un son féroce et irradiant, ces fringants messieurs le portent aujourd'hui au-delà des frontières de leurs Hauts-de-France natales.

► 22H15 / 23H30 : PREUMS – TRIBUTE 80

Groupe lillois qui propose des shows live Pop-Rock des années 80 et leur but : proposer des titres connus de tous mais joués par personne ! Le tout saupoudré d'une touche de ROCK et d'un grain de folie en plus !

Avec la participation de l'association **Rock à Steenwerck**

Le Bôbek – Le Flandre – Rock'Ta Frite – La Bona Pizzz – La Patamobile

Merci aux Ets PLOUVIER

Dimanche 13 juillet 2025

Fête DES Chus



On vous en dit plus
dans le prochain
journal



commune de
STEENWERCK

SPECIAL 60 ans et +

Vivons!
retraite
by Carsat Hauts-de-France

Atelier Autonomie numérique

Un parcours en 9 séances

- Accroître sa confiance dans l'utilisation des technologies numériques
- Acquérir des compétences pratiques adaptées à son niveau de maîtrise
- Favoriser l'autonomie dans un environnement numérique
- Utiliser l'outil numérique comme créateur de lien social et de convivialité
- Naviguer en ligne en toute sécurité

Inscription gratuite !

Tous les **jeudis** de **10h à 12h**
À partir du **15/05/2025**

Mairie de Steenwerck
27 grand place
59181 Steenwerck

Inscriptions :
Mme Vaneeckhoutte
03 28 49 94 78



Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France



**POUR Bien
Vieillir**



agric-arco



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



NEOSILVER

UN PARCOURS COLLECTIF EN 9 SÉANCES



Dates des séances :

Inscription gratuite !

Renseignements et inscription :

Mme Vaneeckhoutte
03 28 49 94 78

15/05 (10h - 12h)
22/05 (10h - 12h)
05/06 (10h - 12h)
12/06 (10h - 12h)
19/06 (10h - 12h)
26/06 (10h - 12h)
03/07 (10h - 12h)
10/07 (10h - 12h)
17/07 (10h - 12h)

N'oubliez pas d'apporter votre ordinateur portable ou votre tablette !

ATELIERS BIEN-ÊTRE

**Vous avez 60 ans ou plus,
vous voulez participer à des
ateliers de BIEN-ÊTRE sur Steenwerck,
l'Ehpad Résidence Abbé Lefrançois, dans
le cadre du dispositif PHOSPHOR'ÂGE,
propose gratuitement des séances de :**

- Sophrologie
- Shiatsu
- Gym douce

**à l'Ehpad ou dans les salles communales de Steenwerck et la
Croix du Bac (possibilité de transport).**



Ces activités ont pour objectifs de promouvoir le bien-être, l'estime de soi, le lien social et le sommeil.

**Se renseigner ou s'inscrire au 03 28 49 94 78,
mairie de Steenwerck.**





Création d'une fresque géante à l'école JEAN MONNET



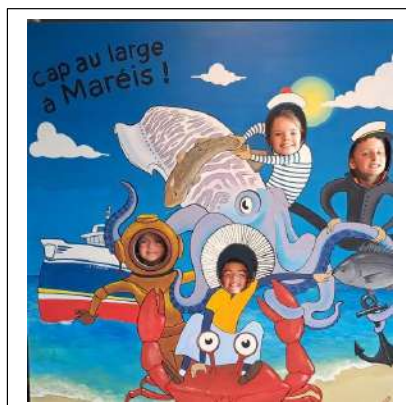
Au mois de mars, les élèves de l'école JEAN MONNET, des plus jeunes aux plus âgés, ont collaboré à la création d'une fresque géante, guidés par l'expertise de MI-CK. Le résultat est tout simplement époustoufflant. Les enfants ont interprété deux chants lors du vernissage auquel les parents ont été invités !



Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la commune de Steenwerck ainsi qu'à l'APE de l'école pour leur soutien financier et technique.



Vive la Classe de mer !



Les « Extraordinaires » 2024-2025



Pour une inscription,
téléphoner au
03.28.49.95.92



Fête de l'école Saint-Joseph

Samedi 14 juin 2025

A la salle des sports



10h30 : Kermesse

Ouverture des stands de jeux dans la salle de sport.

De nombreux lots à gagner !

Petits et grands sont les bienvenus

12h30 : Apéritif et barbecue dans la salle de sports

Remise des livres de prix aux élèves de toutes les classes

Animation musicale



16h00 : Spectacle de danse des enfants : Tous à l'eau !!!

Suivi du traditionnel repas familial



Les ANIMATIONS de PRINTEMPS à L'ECOLE Du TILLEUL de LA CROIX DU BAC... (inscriptions au 03 74 81 00 60)

Le thème choisi cette année pour le CARNAVAL de l'école était LA NATURE...



Nous avons donc assisté
à un défilé de Robins des
Bois, des Elfes, des insectes
Et des animaux des bois.



L' Ecole a aussi participé à la GRANDE LESSIVE





UN BEAU MOMENT DE PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS À STEENWERCK

LUNDI 5 MAI, LA COMMUNE A ACCUEILLI SON TOUT PREMIER REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL !

SIX RÉSIDENTS DE L'EHPAD DE STEENWERCK ONT PARTAGÉ UN DÉJEUNER AVEC LES ÉLÈVES D'UNE CLASSE DE L'ÉCOLE JEAN MONNET, DANS LE RESTAURANT MUNICIPAL. UNE BELLE INITIATIVE PORTÉE PAR LES ANIMATRICES PÉRISCOLAIRES, AVEC LE SOUTIEN DU SERVICE JEUNESSE ET DE LA MAIRIE. FÉLICITATIONS À ELLES.

APRÈS LE REPAS, ENFANTS ET RÉSIDENTS ONT POURSUIVI CE MOMENT CHALEUREUX AUTOUR DE JEUX DE SOCIÉTÉ.

SOURIRES, ÉCHANGES ET SOUVENIRS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS.



QUAND LES ÉCOLIERS SE MOBILISENT POUR PLANTER DES ARBUSTES...



Dans le cadre du projet « Reboise ta Flandre » porté par **Cœur de Flandre aggro**, une opération de plantation citoyenne s'est déroulée le 27 février au parc des Iris.

En début d'après-midi, les élèves de GS/CP, CE1/CE2, CE2/CM1, et CM2 de l'école Jean Monnet, accompagnés de leurs enseignants et de parents se sont rendus au parc des Iris, au verger de maraude, où les attendaient Gontran, Hugues et Patrice.

À leur arrivée, Olivier, animateur du **Conservatoire botanique national de Bailleul**, les a sensibilisés sur l'importance des plantations et la biodiversité. Il a présenté ensuite les caractéristiques des arbustes qui allaient être plantés et a expliqué les différentes étapes à effectuer : creuser un trou assez large et profond pour contenir les racines, les couper si elles sont un peu longues, et, une fois l'arbuste



déposé, reboucher le trou tout en émiettant la terre puis la tasser doucement avec les pieds.



Enthousiastes et motivés, les enfants, chaussés de leurs bottes se sont empressés de planter les framboisiers, groseilliers à maquereaux et cassissiers en suivant méthodiquement les étapes. À la fin de l'après-midi, les 75 arbustes étaient plantés.

Un bon moment de partage et d'échange entre élèves et partenaires et une belle opération de sensibilisation à l'importance de la nature, financée par la communauté Cœur de Flandre aggro, labellisée « **Territoire engagé pour la nature** »





ACCUEILS DE LOISIRS 2025



ETE



Inscriptions : du 2 au 15 juin sur votre
Espace Famille avec paiement à l'inscription

Fonctionnement : du 7 juillet au 22 août

Les plannings et les informations seront
disponibles avant les inscriptions.

L'équipe d'animation est en pleine préparation !



A **VOS AGENDAS !**

Un nouveau visage du Service Jeunesse

Salut!

MOI C'EST LOÏC !



COORDINATEUR JEUNESSE

NOUS SOUHAITONS LA
BIENVENUE À LOÏC QUI
ACCOMPAGNE LES
JEUNES DU CMJ ET
INTÈGRE L'ÉQUIPE
DE DIRECTION DES
ACCUEILS DE LOISIRS !

Les aventuriers sur l'île de Steenwerck...



Accueil de loisirs - Printemps



Un grand merci aux familles pour votre confiance !
Rendez-vous cet été...

CHASSE AUX OEUFS

Lundi 21 avril, la traditionnelle chasse aux œufs de Steenwerck s'est tenue à la salle des sports. Mais qu'importe le ciel couvert :



le soleil était dans l'animation,
l'ambiance et les sourires des enfants !



Des œufs bien cachés, des parcours adaptés à tous les âges, un coin créatif, de la musique, des rires... tout était réuni pour offrir un moment joyeux et convivial aux familles.



Merci aux animateurs bénévoles et aux jeunes du CMJ et à Catherine qui ont contribué avec le service jeunesse à cette belle réussite !

*"Le service jeunesse félicite et remercie **Pauline** pour l'organisation de cette belle matinée !"*



*Joyeuses
Pâques*



PORTES OUVERTES

MI-CK
ATELIER
d'Arts Plastiques

DIMANCHE
29 JUIN



La Croix du Bac
3 rue Carpe

SAMEDI 24 MAI

ECOLE JEAN MONNET



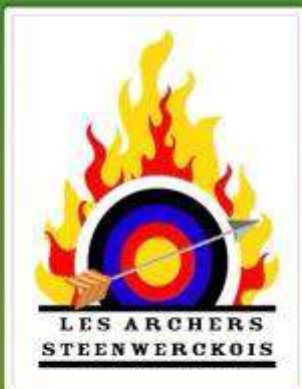
"UN APRÈS-MIDI AU MUSÉE"

ENTRÉE GRATUITE !

À PARTIR DE 11H JUSQU'À 18H

ANCIENNE SALLE DE SPORT STEENWERCK





Les archers Steenwerckois

Régional par équipes

Ce dimanche 27 avril, nous avons aligné une équipe pour participer au challenge régional, constituée de *Baptiste Messeyne* et *Thao Labalette* en - de 16 ans ; *Agnès Chapelière* et *Declercq Cassandra* en - de 20 ans et *Jonathan Maréchal*, *Jordan Labalette* et *Gurvann Brenne* en adultes.

Nos archers n'ont pas démerité en se plaçant à la 6^{ème} place à 1 point des 5^{èmes} sur les 15 équipes présentes ce jour.

Mais ils ont aussi raflé quelques titres : Baptiste est 3^{ème} en - de 16 ans ; Agnès est 1^{ère} en - de 20 ans et Jonathan est 2^{ème} en adulte après un duel bien stressant !

Déjà qualifiés pour le national par équipes, cette compétition est la dernière rencontre en équipe avant de descendre dans le Sud : à Florensac dans l'Hérault le week-end du 7 et 8 juin 2025. Une dernière compétition individuelle aura lieu le **Dimanche 18 Mai à Bailleul**, ce qui clôturera la saison 2024-2025 des rencontres individuelles.





Appel à bénévoles

A deux semaines des 100 km **les plannings bénévoles restent peu remplis** ... de nombreux créneaux restent vacants. N'hésitez pas à consulter le planning interactif sur notre site 100kmsteenwerck.fr. C'est tellement important pour la pérennité de notre 100 km.

Si les 100 km fêtent leurs 49 bougies, c'est parce que depuis 49 ans des bénévoles viennent ajouter leur pierre à l'édifice. Les Steenwerckois ont de la ressource, on arrivera à trouver nos 300 bonnes âmes mais aidez-nous, s'il vous plaît !!

Vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse benevoles@100kmsteenwerck.fr ou un appel téléphonique au 07 84 74 87 14. On vous répondra.

Sur les starting blocs ...

L'équipe organisatrice s'affaire pour que tout soit prêt ce mercredi 28 mai à 18h59min et 50 secondes pour le compte à rebours « dix, neuf, huit, ... ». Vous y êtes ? A vos baskets ! A savoir :

- ❑ Il ne sera pas possible de s'inscrire sur place. Vous avez jusqu'au samedi 24 mai minuit pour vous inscrire,
- ❑ Il nous reste de la place sur les plannings bénévoles. **Parlez-en autour de vous !!!**
- ❑ Pour n'écarter aucun champion, une course des jeunes (nés entre 2 010 et 2 018) est organisée le jeudi – inscription (2,50 €) sur place à l'école Jean Monnet à partir de 14h30.
- ❑ Et comme chaque année, il y aura des restrictions de circulation détaillées page suivante.

L'espace de 24 heures, notre village sera transformé en immense terrain de sport. Sortez vos drapeaux, décorez vos maisons, jour et nuit des coureurs et marcheurs vont évoluer autour de nos maisons.

Spectateur, coureur ou marcheur, bénévole, bénévole tout neuf ayant répondu à notre appel à l'aide, bon 100 km 2 025 à toutes et tous !!

PS – **assemblée Générale le 5 septembre et soirée.**



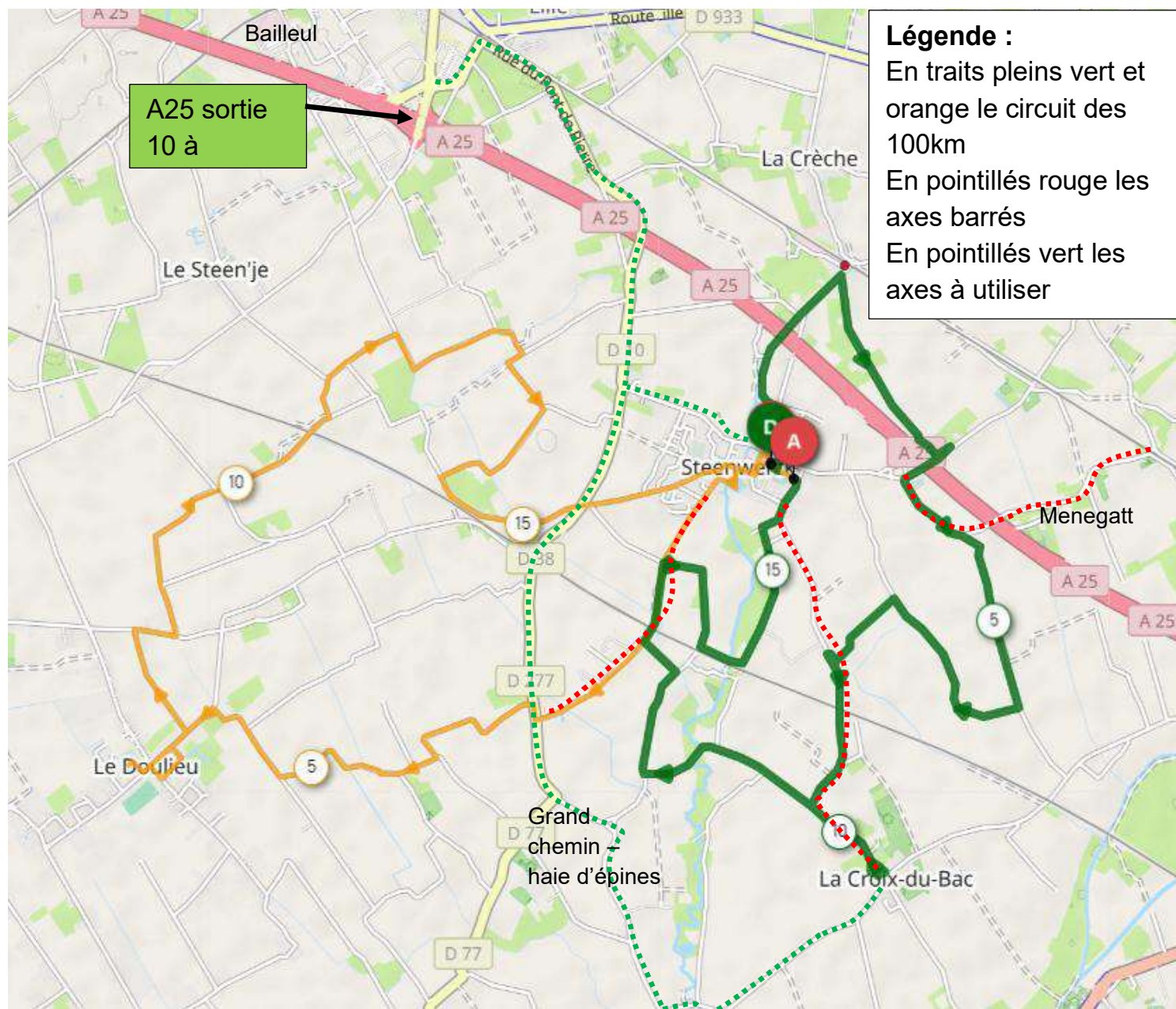
Restrictions de circulation dans le bourg les 28 et 29 mai :



Du 28 mai 13h au 29 mai 19h la circulation sera bloquée grand rue et sur le contour de l'église jusqu'à l'angle de la rue du Cygne (rue du stade non impactée). Nous savons cette mesure contraignante pour les riverains mais cette période sera l'occasion de découvrir un centre du village entièrement piétonnier. Globalement il est toujours plus facile, dans la mesure du possible, de se déplacer à vélo.

Restrictions de circulation sur les accès au village :

- **La sortie 10 Bailleul de l'A25 est à privilégier**
- La route de la Menegatte sera barrée. L'accès à la sortie 9 de l'A25 sera rendue plus difficile.
- Les routes de la Croix du Bac et du Mortier seront barrées. Une déviation est prévue par la rue du Saule, la rue du Beaumart, le grand chemin et la rue de la haie d'épines.
- Vous habitez sur l'une des routes départementales barrées ? Vous pourrez malgré tout accéder chez vous tout en sachant que sur ces axes les voitures ne sont pas prioritaires.





FORMULE ETE

(uniquement valable pour les terrains extérieurs)

Devant son succès grandissant, le TCS reconduit la " formule été " aux mêmes tarifs que l'an dernier.

Le TCS vous permet d'accéder aux courts de Mai jusqu'à fin septembre !!

**Tarifs : 20€ pour 1 adulte
40€ pour 1 famille
(ou groupe de 4 pers.)**

Renseignements: tcsteenwerck@gmail.com

Fiche d'inscription : <http://tcsteenwerck.free.fr/>

Notes :

- Ces tarifs vous permettent d'accéder aux 2 terrains extérieurs jusque fin septembre sans être licencié au tennis club de Steenwerck.
Une clé des courts et un code de réservation vous seront fournis en échange d'un chèque de caution.
- Ces tarifs n'incluent pas de licence fft, et ne vous permettent pas de participer à des tournois homologués. Il vous faudra ajouter 30€ supplémentaires si vous souhaitez être licencié.

Spectacle annuel de danse contemporaine



unis sons

Salle des sports de Steenwerck



Infos : atelierdanse@gmail.com et sur



Soutiens



Tricots du cœur



Envie de passer un moment convivial
au sein de L'Ehpad de Steenwerck

Venez nous rejoindre pour tricoter ou crocheter
avec Sabrina et Séverine .

Pour qui ? Les sans abris

bonnet , écharpe , tour de cou etc...

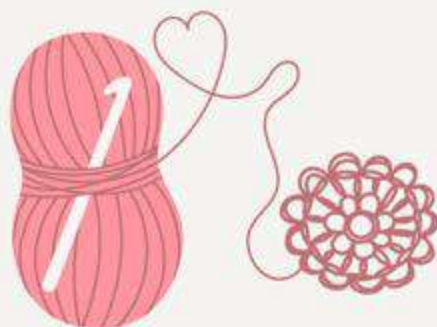
Quand ? Un après -midi ou plus de 14h30 à 16h
avec les habitants de la résidence

Lundi 5 mai 2025

Mercredi 28 mai 2025

Renseignements auprès de l'animatrice Sabrina

03 28 49 96 59





Dans une démarche éco-responsable et solidaire,
nous sommes heureux de vous annoncer la
création d'un

Repair Café au sein de l'EHPAD de Steenwerck .

Cet événement, permettra à nos habitants de contribuer à
la réparation des appareils électroménagers tels que des
cafetières, des grille-pains, des aspirateurs et bien d'autres
objets du quotidien, au lieu de les jeter.

Nous souhaitons ainsi encourager la réparation tout en
réduisant notre empreinte environnementale.

Pour faire de cette initiative un succès, nous avons besoin
de l'aide de bricoleurs bénévoles passionnés

Vous êtes un bricoleur, ou tout simplement passionné par la
réparation ?

Au sein de la résidence abbé le françois de Steenwerck
rendez vous le

Samedi 7 juin 2025
de 10 h à 12 h

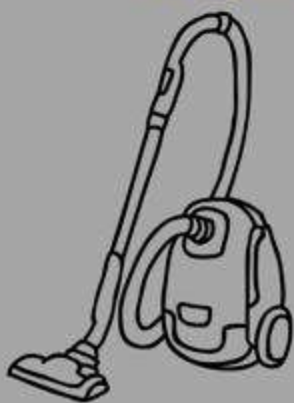
Devenez réparateur

dès maintenant, inscription ouverte jusqu'au 1er juin !

Contact :

animation@abbelefrancois.fr

03/28/49/96/59





LES HISTOIRES D'UN SOIR... la dernière de l'année 2025,
le Vendredi 06 juin

Depuis le premier vendredi de chaque mois de février à mai, l'association « **Conte à tous vents** » a accueilli plus de 300 spectateurs, (en très grande majorité extérieurs à Steenwerck,) pendant **Les Histoires d'un Soir** au **Musée de La Vie Rurale**.

Proposée par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, chaque veillée est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels, débutants ou confirmés.

L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 "scrounches": quelque chose à boire ou à grignoter, qu'on partage après le spectacle, en toute convivialité.

Trois à cinq conteurs ou conteuses vous mettent l'eau à la bouche.

Nous vous attendons pour vivre la dernière, avec encore d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions et de rire.

On met le portable sur mode "avion"...Et... on se laisse bercer par les histoires...

La dernière de l'année ce sera **le vendredi 06 juin 2025**

Entrée gratuite. Pour adultes et adolescents. Sans réservation.

Au Musée de La Vie Rurale à **20h30 précises**, dans l'estaminet, 49 rue du Musée.

Et puis nous nous retrouverons un dimanche après-midi d'octobre, pour un spectacle du Festival "**Conteurs en Campagne**" à La Croix du Bac, dans la salle du Temps Libre.

Renseignements au 03 28 44 03 32





Basket Club

Steenwerck

MAI 2025



U13 G



U11 F & G

2 superbes journées de tournoi pour nos poussins/poussines et nos benjamins lors du 1er et 8 Mai !

Plus de 20 équipes présentes sur les 2 WE, merci à tous, joueurs, joueuses, parents, et surtout bénévoles pour votre bonne humeur, votre présence et votre aide pour que ces journées soient réussies !



Félicitations à Joseph, Charlie et Attilio ainsi qu'à Marybel pour leur sélection avec le district terrien Nord (sélection de meilleur(e)s joueurs/joueuses U11) 🏆

Ainsi qu'à Gauthier notre responsable sportif en tant que coach de la sélection garçons qui transmet sa passion lors des sélections depuis 7 ans déjà ! 🏆

you did it!



PHASE FINALE R2 POUR NOS U20

Après une très belle saison, nos U20 jouent les phases de titre régional 2 ce 4 et 11 Mai en aller retour !

Match aller gagné de 14 points, il leur faudra encore une victoire ou une défaite de moins de 14 points pour être qualifié pour le final four le Dimanche 18 Mai 🏆🔥

Peut-être un sacre le 18 Mai pour nos jeunes U20 ? 🏆

Musée de la Vie Rurale

Printemps/été 2025



**Animations, spectacles,
expositions...**
**Les rendez-vous culturels dans votre
village.**

EXPOSITIONS

Peintures

En mai Jacqueline Maciejczak

En juin: Jean-Paul Waras

En juillet : Patrick Valman

Sculptures

En mai et juin : Dominique Legry

En juillet et août: Michelle Wicquart

Jusque fin octobre:

Les Sculptures d'Alain Bochart

« des bêtes et des gins » 8 sculptures
métalliques créées par Alain BOCHARD sur le
thème des relations avec les animaux.



Les années pub

Buvards bavards

Miroirs bavards des années 1950, les buvards de réclame, distribués généreusement aux enfants par les commerçants, entendaient faire oublier les pénuries des années précédentes. Ils faisaient miroiter un mode nouveau de consommation joyeuse. Devenus objets de collection, ils nous racontent les débuts de la publicité et nous ramènent sur les bancs d'écoliers.

Je roulais français

En partenariat avec l'association HDF terre de vélos, le Musée présentera également une collection de vélos fabriqués autrefois dans les usines de notre région.



LES 5 NOUVELLES EXPOSITIONS

- Un nouveau magasin: électro-ménager des années soixante.
- Espace pompier (près de la mare)
- Espace marchand de charbon et mine.
- Espace cantonnier
- Espace culture du Lingot du Nord



Ca se passe près de chez vous! Culture et ruralité

SAMEDI 31 mai de 10h à 16h : atelier ouvert à tous : FAÇONNER

Sur invitation de l'Espace 36, Façonner est une résidence artistique mêlant art contemporain et patrimoine, coconstruite et menée par Faubourg 132 avec le Musée de la Rubanerie de Comines-Warneton, l'Écomusée Les Racines de la vie rurale et le Musée de la Vie Rurale de Steenwerck.

Au programme de cette journée:

- un rencontre de 2h environ avec les habitants et les bénévoles
- une demi-journée d'immersion et repérage au sein des collections.

Cette période d'immersion est l'occasion de rencontrer l'ensemble des partenaires et de coconstruire avec elle le calendrier d'actions artistiques. Il s'agit également de découvrir et d'observer plus précisément les collections des musées : les ressources, les objets artisanaux, les savoir-faire, les motifs et les matières que nous pourrions activer dans le cadre de nos actions artistiques collectives avec les habitants et les bénévoles.

Inscriptions au 03 28 50 33 80

DIMANCHE 8 JUIN DE 15H à 19H : FÊTE DU CHEVAL DE TRAIT

De 15 h à 16h : ferrage et parage des sabots, tressage de crinières. Des chevaux, des poulains seront présents dans l'écurie, dans la pâture.
16h : Préparation des chevaux pour le défilé et présentation des races, parcours de maniabilité et travail au cordeau.

A 17h : L'histoire des transports au village vous sera contée au cours du défilé présentant tous les modes de transport en 1900 : du portage à dos d'homme, en passant par la brouette puis tous les types de véhicules adaptés aux besoins des artisans et des commerçants. Entrée gratuite



SAMEDI 14 JUIN à 20H

CONCERT FOLK DE MARC ROBERT alias AGIOS

Le Pressoir, Voix et Percussions improvisées autour des musiques traditionnelles Bretonnes et Occitanes. C'est l'expression d'un moment de musique, de danse et de convivialité, où chacun a sa place. Quand le trad se mélange à la musique improvisée! Le pressoir c'est dansant, chantant, c'est tout le temps pur jus. C'est fait pour les pieds qui ont la bougeotte et pour les oreilles curieuses.

10€ réservations au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr



SAMEDI 21 JUIN de 15h à 18h FÊTE DE LA MUSIQUE

► 15h00-15h45 : L'atelier musique de l'association PÉPÉ PROD

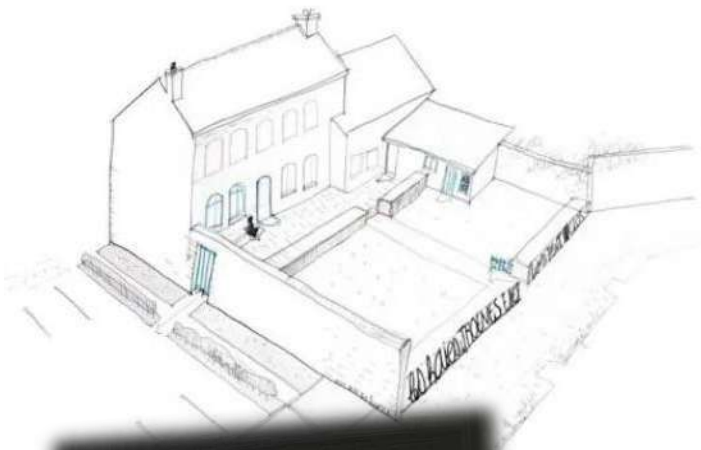
► 16h00-17h00 : Les Imposteurs

" Les Imposteurs vous transporteront dans un registre Jazz des années 50/60, accompagné par les notes et le swing. Ambiance glamour assurée ! "

► 17h00-18h00 : Le Bagad An'Alarch' Boulogne/Mer

airs écossais, mélodies irlandaises et standards de la musique bretonne.

Entrée gratuite



La Médiathèque Croix du Bac
Ouvert le Mardi de 13h30 à 20h et le Dimanche de 10 h à 12h30

RACCRO Fête de la musique
CONCERT

Dimanche 22 Juin
- A partir de 15h-



Agenda

**Les concerts
Des Mercredis Côté Jardin**
de la médiathèque
de la Croix du Bac

■ À partir de 17h ■

Mercredi 2 juillet	Mercredi 20 août :
18h30 SOULTROOPERS (Soul)	18h30 SUN IN BLOOM (Duo piano, soul, pop, chanson)
20h DJ BENBENG (DJ set)	20h VENT NORD EST (Pop Rock Français)
Mercredi 9 juillet	Mercredi 27 août :
18h30 FUEL (Soul, rock, blues)	18h30 TRIO MOSAÏQUE (Classique, tango)
20h GINGER DIGGERS (Rock/ Funk/ Reggae)	20h VERVEIN TRIO (Trio cornemuses)
Buvette & petite restauration	

Ducasse
La Croix du Bac

19 - 20 - 21 septembre
Repas le dimanche 21
jardin de la médiathèque



Un défi un espoir pour la vie

**Merci pour votre participation en 2024,
12689,19 € ont été reversés à l'AFM Téléthon et
c'est 149000€ reversés depuis 2008**

Merci également pour les piles

Quelques dates où nous serons présents :

Forum des associations

Le Samedi 30 août 2025

Brocante

Le Dimanche 28 septembre 2025

Au 36, rue du Musée

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Loto

Le Samedi 11 octobre 2025

A la salle des sports

Bons d'achats à gagner

Weekend Téléthon

Les 5 et 6 décembre 2025

Le Vendredi 5 au soir « **Surprise** »

Le Samedi 6 venu de **St Nicolas**

Le Samedi 6 **Vente et Dégustation
d'huîtres**

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION AU CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Je soussigné(e).....

Demeurant à STEENWERCK

Rue.....N°.....

Pour faciliter le passage du jury, il est important que chaque maison possède un numéro de voirie visible de la rue

Tél :

Mail :

M'engage à participer au concours des jardins fleuris 2025 dans la catégorie suivante **(ne choisir qu'une seule catégorie)** :

- ☐ Maisons avec jardin (visible de la rue)
- ☐ Maisons avec jardinet (jardin ne dépassant pas la largeur de la façade, garage compris et 6m de profondeur)
- ☐ Fenêtres et façades (fleurissement sur la façade et les fenêtres, sans massif en pleine terre)
- ☐ Balcons et terrasses
- ☐ Commerces et Entreprises (sauf professions horticoles, fleuristes et grainetiers)
- ☐ Cafés – Hôtels – Restaurants
- ☐ Fermes (en activité)
- ☐ Décor floral sur la voie publique
- ☐ Cour fleurie

Fait à STEENWERCK le.....

Signature

Bulletin à déposer en Mairie au plus tard le SAMEDI 14 juin 2025



L'accusé réception ci-dessous atteste de la prise en compte de votre inscription en mairie. En cas de non réception, merci de bien vouloir contacter la mairie.

Accusé réception de l'inscription en mairie

Date :

Cachet de la Mairie :